

Stocamine

le Ministre de la transition écologique et solidaire commande une étude sur la faisabilité d'un déstockage intégral des déchets (hors bloc 15)

Stocamine était un projet de reconversion industrielle pour le bassin potassique et avait été conçu initialement pour assurer des conditions de réversibilité pendant toute la durée de son exploitation.

L'incendie du bloc 15 en 2002 a brusquement mis fin à l'exploitation du site et à l'histoire minière du bassin potassique, ce drame y fut vécu comme un véritable traumatisme.

Sous le quinquennat précédent, la décision fut prise de déstocker 95% des déchets mercuriels ainsi que ceux contenant du zirame dont la conformité n'était pas acquise.

L'arrêté préfectoral de 2017 qui acte la transformation du stockage en stockage à durée illimitée prend acte de la situation technique selon laquelle le bloc 15 doit de toutes manières être laissé en l'état et par conséquent confiné. L'ensemble des discussions intervenues avant son adoption a conduit à adopter le scénario de barrières de protection visant à prévenir en toute priorité tout risque de pollution de la nappe phréatique.

Pour répondre aux interrogations de parlementaires et de maires du Haut-Rhin, en particulier celui de Wittelsheim, le Ministre de la transition écologique et solidaire a décidé que l'année 2018 soit mise à profit pour approfondir 4 aspects du dossier :

1/ expertiser le délai de 15 ans mis en avant par les Mines de potasse d'Alsace pour remonter l'ensemble des déchets hors bloc 15. Il s'agit en l'espèce de faire conduire une étude par un organisme indépendant (n'ayant pas de lien ou d'intérêt avec les MDPA) pour déterminer la durée, les moyens à mettre en œuvre et le coût d'un tel scénario. En effet, si ce temps était significativement inférieur à 15 ans, la question de la possibilité de les remonter sans prendre de risque se poserait différemment, tout en prenant sérieusement en compte les risques liés à une intervention dans des galeries dégradées avec des colis en mauvais état ;

2/ clarifier les éléments disponibles sur le contenu effectif des colis de déchets stockés en précisant leur impact possible sur la nappe en cas d'absence de confinement efficace ;

3/ clarifier le calendrier de réalisation des différents bouchons assurant le confinement et donner des éléments sur les galeries d'accès ;

4/ se reposer la question du délai de rebouchage des puits, une période de surveillance in

situ pendant quelques années de ce qui se passe au fond après le confinement pouvant être intéressante pour mieux gérer le comportement à long terme du stockage.

Le Ministre de la transition écologique et solidaire s'est engagé à ce que des éléments de réponse à ces 4 points soient fournis, si possible avant la fin de l'année 2018, pour éclairer au mieux les décisions à prendre pour respecter les objectifs de protection de la nappe phréatique, de réalisation effective des mesures techniques qui permettront cette protection sur le long terme et de l'assurance des conditions de sécurité pour les mineurs afin de réaliser ces mesures.

Laurent Touvet, préfet du Haut-Rhin

Bruno Fuchs, député du Haut-Rhin

Fabian Jordan, président de Mulhouse Alsace Agglomération

Yves Goepfert, maire de Wittelsheim

Merci pour l'écho médiatique que vous ferez à ce communiqué